

étudie le *Slock-Exchange* de Londres. Malgré l'ensemble pleinement satisfaisant de son organisation, cette institution n'a pas échappé à divers projets de réformes fondamentales. Une commission d'enquête proposait ainsi, récemment, d'incorporer ses membres sous une charte, de rendre ses statuts immuables et de faire contrôler les délibérations du comité par le pouvoir. Mais, à la suite d'une intéressante dissertation, M. Guillard conclut dans un sens contraire à l'avis de la Commission.

*Séance du 19 janvier 1881.* — Présidence de M. Gasenove, président.

M. de Milloué, directeur du musée Guimet, sollicite son admission comme membre titulaire. Une commission composée de MM. Vingtrinier et George et de M. le baron Raverat, est chargée de l'examen de cette candidature.

M. le comte de Gharpin-Feugerolles donne lecture d'une notice sur la famille Charpinel, l'une des plus anciennes du Lyonnais. Cette famille est connue, en effet, depuis le dixième siècle, et l'un de ses membres, Gaudemar Charpinel, faisait partie du corps d'armée de Raymond de Saint-Gilles, à la première croisade. Elle a fourni, en outre, plusieurs membres à l'ancien Chapitre de la Primatiale.

M. de la Chapelle termine la lecture de son travail sur les Pénitents de la Miséricorde.

M. Vache?, fait le compte rendu de *VObituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, publié récemment par M. Guigue. Il s'attache surtout à faire ressortir deux faits importants révélés par cette publication : 1° La reconstruction, entre les années 1170 et 1180, de l'église de Saint-Pierre, dont il ne reste plus [aujourd'hui que le portail roman, dont les caractères architectoniques appartiennent bien d'ailleurs à la fin du douzième siècle ; 2° la restitution, faite par M. Guigue, d'après des documents authentiques et irrécusables, de la liste des abbesses de Saint-Pierre, dont la *Gallia Christiana* n'avait donné qu'une nomenclature très inexacte.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LYON. — *Session de 1880-1881, séance dit 17 décembre 1880.* — Présidence de M. Flotard, président.

Communications par le Président. — Ouvrages adressés à la Société : *La législation des patentes, appliquée aux industries textiles*, par M. Marius Morand. — Le n° 5 du *Monde Lyonnais*. — *Du rôle de la science dans la défense des places fortes*, par M. A. Marchegay. — *Le téléphone et ses applications*, par M. A. Marehegay. — *Lettres sur les débuis de la Société des touristes lyonnais*, anonyme.

Présentation de nouveaux membres.

M. Lilienthal, membre de la Chambre de commerce de Lyon, lit un rapport sur *les tarifs douaniers devant la Commission sénatoriale*. Le rapporteur fait précéder ses observations sur les intérêts particuliers de la soie d'un aperçu historique des tarifs douaniers.

Les droits de douane, établis d'abord dans un but purement fiscal, ont pris peu à peu le caractère de mesures protectionnistes. Colbert, en 1664, de Galonné, en 1785, cherchent à constituer un système assez libéral de tarifs douaniers; tous deux échouent devant la résistance de l'opinion publique. L'Assemblée constituante, en 1791, fait la même tentative sans plus de succès. Les guerres avec l'Angleterre, et plus tard avec toute l'Europe, amènent les dispositions de protection